

MINISTÈRE  
DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET  
EUROPÉENNES

25 NOV. 2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

22.11.11 010214 CM

PARIS, LE

—  
Le Ministre d'Etat  
—

Monsieur le Député,

Par courrier du 12 octobre, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation de M. Salah Hammouri. J'aimerais, en retour, vous apporter les éléments de réponse suivants.

Comme tout citoyen français, Salah Hammouri a droit à la protection et à l'attention du gouvernement de la République française et aucun effort n'a été épargné afin d'obtenir sa libération. En 2009, le Président de la République a personnellement demandé au Premier ministre Benyamin Netanyahou que Salah Hammouri puisse bénéficier d'une libération anticipée. Tel n'a pas été le cas et je le déplore. J'ai moi-même rencontré M. et Mme Hassan Hammouri le 2 juin à Jérusalem, marquant l'attention que portent les autorités françaises à ce dossier.

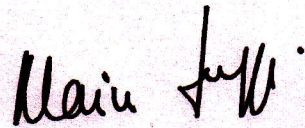
L'administration pénitentiaire israélienne a confirmé publiquement le 26 octobre que Salah Hammouri était libérable en mars 2012, précisant qu'aucune libération administrative n'était à attendre dans les mois prochains. Dans ce contexte, je continuerai à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour obtenir au plus tôt la libération de notre compatriote, à laquelle nous sommes très attachés. Les actions de la France à cet égard sont concertées avec Salah Hammouri.

.../...

Monsieur Jean-Jacques CANDELIER  
Député du Nord  
Place Victor Brachelet  
59490 SOMAIN

Dans l'attente de cette libération que nous souhaitons anticipée, nous continuons d'exercer notre droit de visite consulaire. Ainsi, le consul général de France à Haïfa a rendu visite à notre compatriote, le 24 octobre, à la prison de Shata, où il a été récemment transféré. Notre ambassadeur à Tel-Aviv s'y est enfin rendu personnellement, le 3 novembre, pour le rencontrer et a eu un long échange avec lui.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Juppé'. The signature is written in a cursive style with a small dot at the end.

Alain JUPPÉ